

## Partenariat entre le SEDIF et la Banque des Territoires

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2023

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat. L'objectif de ce partenariat stratégique est de favoriser la transformation écologique du territoire francilien, grâce notamment à la mise en place de financements dédiés à la protection de la ressource. Il s'articule autour de trois grands axes : 1. L'accompagnement du SEDIF dans sa réflexion et la mise en œuvre de plans d'action pour la préservation de la ressource en eau ; 2. L'accompagnement du SEDIF dans sa déclinaison de la stratégie nationale en faveur de la biodiversité et de la réduction des gaz à effet de serre ; 3. Le financement de la modernisation des équipements inscrits dans le programme stratégique d'investissement sur 10 ans du SEDIF. Parmi les premières actions concrètes engagées par le Syndicat figurent : le lancement d'un partenariat scientifique avec le BRGM autour de la modélisation des deux bassins versants de la Marne et de l'Oise ; une étude d'opportunité de mutualisation des besoins en eau potable et en énergie par des ouvrages de géothermie dans les nappes de l'Albien et de l'Yprésien et enfin le partenariat avec le SIAAP pour réduire l'empreinte environnementale des traitements des eaux urbaines et de potabilisation des eaux. L'accompagnement des projets par la Banque des Territoires pourra se faire selon trois modalités différentes : des apports en ingénierie, en formulant notamment ses préconisations en matière de modélisation économique et de structuration juridique et financière, afin d'accélérer le montage et la réalisation des projets d'investissement ; un financement sous forme de prêts de long terme ; des apports en fonds propres.